

Interventions privilégiées auprès des parents ayant un enfant placé par la protection de la jeunesse et souhaitant donner naissance à un nouvel enfant

PROBLÉMATIQUE



- Au 31 mars 2023, la situation de 34 163 enfants était prise en charge par la protection de la jeunesse. De ce nombre, **16 296 enfants étaient placés** (Gouvernement du Québec, 2023).
- Bien que certaines mères réussissent à garder leur enfant, une proportion significative de femmes (80 %) dont les enfants ont été retirés par décision judiciaire **reviennent ultérieurement devant les tribunaux** pour faire face à la perte d'autres enfants de manière similaire (Broadhurst et al., 2015 ; Wise, 2020)
- Le suivi auprès des parents est souvent **rompu prématurément** ce qui limite leur réhabilitation et n'apporte que peu d'efficacité pour prévenir un cycle négatif de « **retraits répétés** » (Broadhurst & Mason, 2019).
- Face à l'incertitude et à l'absence de réponses après le placement précédent de leurs enfants, de nombreux parents plongent dans un profond **isolement social**, les laissant vulnérables à des problèmes de **consommation** et à des **symptômes dépressifs**. Parmi ceux-ci, certains chercheront du réconfort dans une nouvelle grossesse (Broadhurst & Mason, 2013).

OBJECTIFS

Selon les perspectives des intervenants du milieu communautaire, décrire les interventions réalisées auprès des parents ayant un ou des enfants placés par la protection de la jeunesse et souhaitant donner naissance à un nouvel enfant.



MÉTHODOLOGIE

Données tirées du projet de recherche « Accompagner les parents d'enfants placés : Intervenir en milieu communautaire ».

Intervenants (n = 11) provenant d'organismes communautaires du Québec

Collecte de données : deux groupes de discussion



1. Entrevue de groupe (n = 5) portant sur les pratiques d'intervention favorisées afin de soutenir les mères (IM).
2. Entrevue de groupe (n = 6) portant sur les pratiques d'intervention favorisées afin de soutenir les pères (IP).

Discussion à partir de cette vignette clinique

« Six mois ont passé depuis le placement des enfants de Martine/Philippe. Son mode de vie n'a pas changé depuis les derniers mois. Martine/Philippe vous dit s'être fait un.e nouveau.elle conjoint.e et qu'ensemble, ils tentent d'avoir un nouvel enfant. Elle/Il affirme que, puisqu'elle/il a perdu la garde de ses enfants, ce nouveau bébé lui permettrait à nouveau d'avoir la chance d'être mère/père ».

Analyse

Analyse thématique séquencée à l'aide de Nvivo.

RÉSULTATS



La confiance, tant qu'elle est là, il faut qu'on utilise. Il faut qu'on lui dise : « Ok, tu peux te permettre de faire ça ou tu peux aller chercher ces ressources-là ou tu peux aller chercher des choses pour toi et pour ta consommation » (IP, 25).

Créer une **RELATION** de confiance



Favoriser la **COLLABORATION** entre les OC et la DPJ

On fait appel à moi quand justement il y a un problème, parce qu'ils n'arrivent pas à leur parler à ce [type de] famille, mais ça ne devrait pas être ça. Ça devrait [être] d'essayer de travailler en commun sur le long terme (IP, 25).

Pis d'explorer un peu plus le pourquoi elle a le désir d'avoir un enfant ? Qu'est-ce que ça lui donne ? Et ça va ouvrir des portes. [Il y a] peut-être le désir de changer, de réduire la consommation, peut-être c'est aussi une excuse [ou] une motivation pour améliorer sa vie (IM, 27).

Voir le **DÉSIR de parentalité** comme levier d'intervention

J'essaierai de voir avec elle, qu'est-ce qu'elle a compris de la première expérience, le bilan qu'elle en fait. [...] qu'est-ce qui fait en sorte qu'elle n'avait pas réussi à ce moment-là ? Sur quoi on pourrait miser aujourd'hui pour mieux réussir? (IM, 20)

Explorer les **APPRENTISSAGES** réalisés depuis le placement



Reconnaître le **DEUIL** du placement antérieur

Ce que je voyais comme particularité de ce deuil-là, c'est que c'est un deuil avec un énorme stigma. [...] socialement n'importe quel autre deuil, on en parle, on a un gros soutien [...] (IM, 21).

Mobiliser des **RESSOURCES**

Moi j'irais avec un pairage avec un organisme qui pourrait l'aider dans l'accompagnement à la grossesse pour justement qu'il y ait un peu plus de soutien pour éviter un autre placement (IM, 21).

Constat sur les différences de genres

Les interventions suggérées auprès des pères sont généralement axées sur les apprentissages faits depuis le placement afin de façonner un environnement propice à la réussite. Tandis que les interventions auprès des mères se focalisent sur les motivations sous-jacentes d'avoir un nouvel enfant dans ces circonstances.

DISCUSSION ET CONCLUSION



Recommandations pour l'intervention : Une approche globale, personnalisée et collaborative

- Créer une relation de confiance afin de favoriser des interventions empreintes de transparence et confrontation constructive.
- Aborder la perte de l'enfant puisque cela a un effet direct sur la capacité émotionnelle des parents à accueillir un nouvel enfant.
- Promouvoir la collaboration étroite entre les organismes communautaires et les services de protection de la jeunesse.

Recommandation pour la recherche

Il y a quelques écrits sur les mères et les parents qui donnent naissance à un nouvel enfant en ayant des enfants placés, mais aucun de ces écrits n'est spécifiquement dédiés aux pères. Par conséquent, nous encourageons la réalisation de recherches supplémentaires qui intègrent activement la perspective et la participation des pères.

Références bibliographiques



Limites

- La taille de l'échantillon est petite, ce qui limite la généralisation des résultats.
- L'étude se base uniquement sur la perspective d'intervenants d'organismes communautaires. Le point de vue des intervenants de la DPJ et des parents n'est pas abordé.

Force

- Les discussions de groupe ont facilité le partage et l'acquisition de connaissance entre les participants.